

GACOGNE 2009

Sous Chemin
Les Loges
La Chaume des Ponts
L'Huis Bourdiaux
Jailly
Saugny
Le Moulin Granard
Tachely
Les Granges
Lavault
Le Mont
Le Bourg
Le Petit Cart
Le Joyau
La Porouse
Beauregard
Longues Vernes
Raffigny
L'Huis Brochard
L'Huis Dupin
Le Saloir
La Roche
La Frasse
L'Huis Gauthereau
L'Huis au Fiot
Le Verniau
Les Plats
Fragny
La Gare
Pert
Parjot
Le Gravet
Rhuère
La Coppe
L'Huis Taupin
L'Huis Boileau
L'Huis Pillavoine
L'Huis au Page

2008 s'achève avec la fin des travaux de réhabilitation de l'ancienne Poste. Un jeune originaire de la commune occupe le logement refait à neuf et isolé de toutes parts. La bibliothèque ouvrira prochainement dans l'ancien bureau de Poste avec une offre plus conséquente aux lecteurs de Gâcogne mais aussi aux enfants de l'école. L'école qui dispose désormais de locaux de propreté dignes de ce nom pour un meilleur confort des élèves mais aussi du personnel. L'effectif se maintient et le regroupement avec Mhère, Vauclaux, Brassy et Dun les Places compte actuellement 102 élèves répartis dans 5 classes sur 3 communes. Toutefois les réductions importantes de postes à l'Education Nationale et les propos de M. Darcos sur l'école maternelle nous appellent à la plus grande vigilance pour le maintien de nos structures. Cette année a vu le départ de Gérard Goguelat, notre employé communal, quia choisi de se rapprocher de son domicile et de la caserne des pompiers qu'il dirige. C'est Michel Dumaray, lui aussi habitant et pompier de Montreuillon, qui l'a remplacé après avoir choisi de cesser son activité d'artisan. L'école a quant à elle vu arriver Nelly Brenon et Elisabeth Gaudez pour seconder l'institutrice. 2009 devrait voir débuter les travaux des deux logements et des archives au dessus de la mairie ainsi que la réfection de quelques kilomètres de voirie habituels.

Il me reste à vous présenter tant en mon nom qu'en celui de l'équipe municipale mes meilleurs vœux pour 2009.

Christophe Gagnepain

Ecole maternelle de Gâcogne.
Année scolaire 2008/2009



Mairie de Gâcogne - 58140 GACOGNE - Tél.fax : 03 86 22 717

mairiedegacogne@wanadoo.fr

Ouverture le lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h - Permanence du maire : le samedi de 9h30 à 12h

Les aides de la Communauté de Communes du Pays Corbigeois

Le ticket-sport : ce dispositif vise à encourager la pratique du sport pour les jeunes de moins de 25 ans résidant sur le territoire de la Communauté de Communes. Il permet au jeune de bénéficier d'une réduction de 50% avec un maximum de 22 € sur sa cotisation ou licence dans une association sportive (limité à un ticket par jeune). Ce ticket est à retirer en mairie.

Le chèque déplacement permet aux personnes non imposables et ayant des difficultés de locomotion de se déplacer en taxi (rendez-vous médicaux, recherche d'emploi, démarches administratives, courses, visite à des proches hospitalisés ou médicalisés).

L'utilisateur prend en charge 30% de la course, le reste est financé par la Communauté de Communes et le Pays Nivernais Morvan.

Un seul chèque de 30 chèques de 5 € est remis par famille éligible et par année civile.

Vous pouvez ensuite faire appel aux artisans taxis basés à Héry, Corbigny et Mhère.

Pièces à fournir : avis de non imposition et justificatif de domicile.

Votre chèque vous sera remis après avis du bureau se réunissant environ tous les quinze jours.

S'adresser en mairie ou à la Communauté de Communes-3 grande rue-Corbigny -03 86 202 203.

L'école maternelle Georges Gaugey

L'école maternelle de Gâcogne accueille cette année 2008- 2009 18 élèves des communes de Mhère, Gâcogne, Vauclaix et Brassy, répartis ainsi :

1 toute petite section : Léa ; **8** petits : Denis, Sylvain, Siloé, Ilona, Mathieu, Fleur, Alexia et Noémie ; **7** moyens : Eryne, Théo, Alix, Hédeline, Cali et Margot et **2** grands : Baptiste et Evane.

Je suis secondée cette année par Nelly Brenon, apprentie et Elisabeth Gaudez aide à l'enseignante.

Le « grand projet » du bassin pédagogique cette année est le cirque. Nous avons déjà eu la visite-surprise de deux clowns, nous irons en février voir un spectacle de cirque à Decize, et ce n'est qu'un début ...

C'est d'ailleurs grâce à votre générosité lors des ventes diverses organisées par la coopérative scolaire que les enfants peuvent profiter des spectacles et des sorties. Merci.

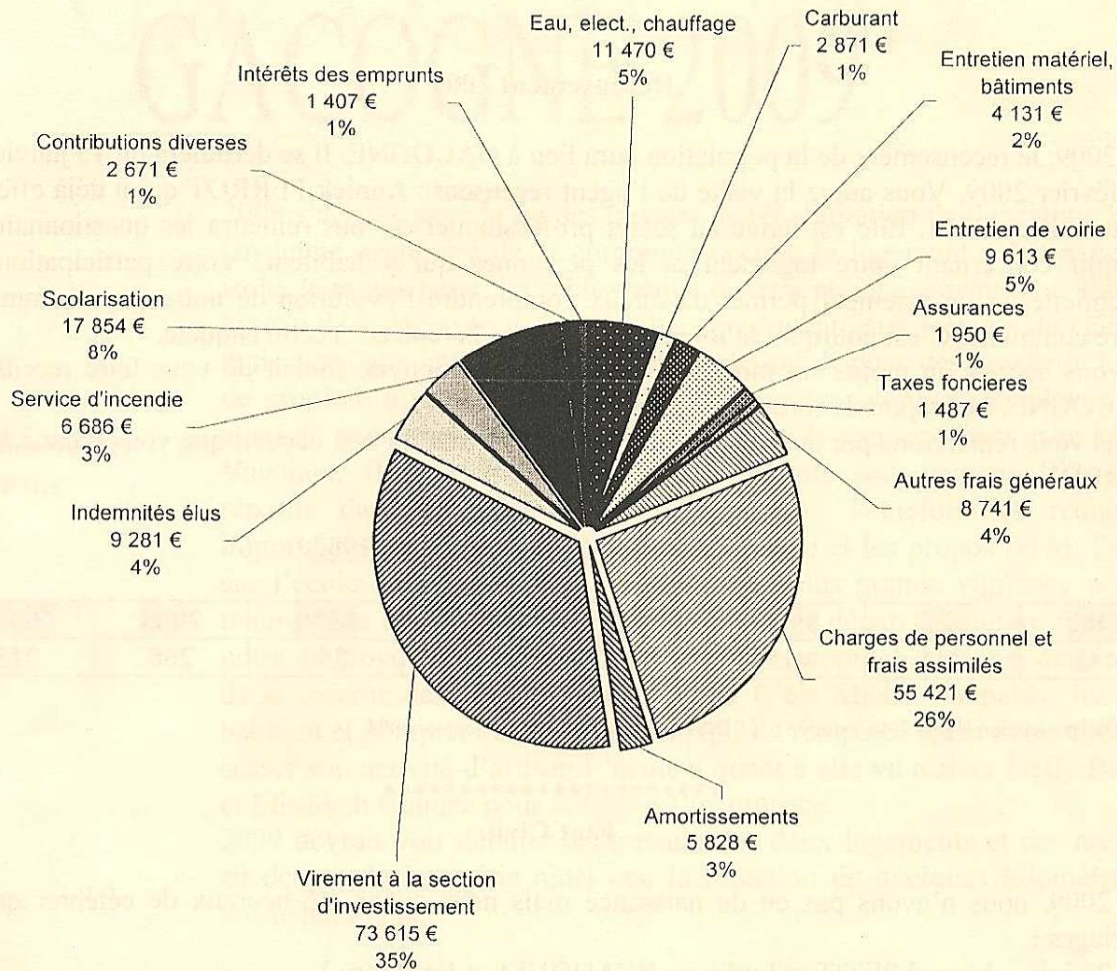
En fin d'année scolaire, le repas de la fête des écoles du regroupement des écoles de Gâcogne, Brassy, Dun les Places devrait avoir lieu à Gâcogne (si la météo le permet). En espérant vous y rencontrer...

Meilleurs voeux à tous

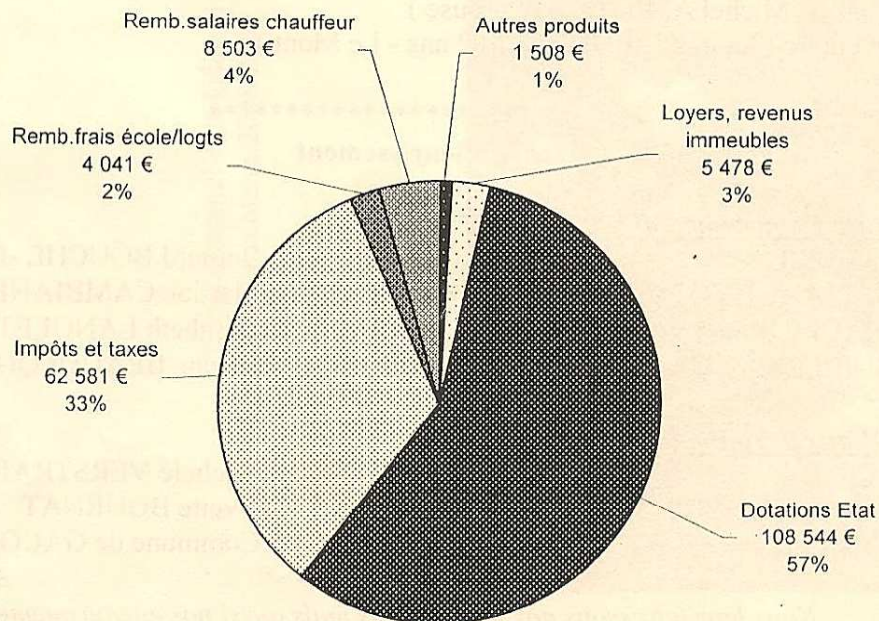
Sophie Laclavère, directrice

*Gouter des aînés
en mai avec le
groupe de danse
de Lormes*





GACOGNE EN QUELQUES CHIFFRES



Recensement 2009

En 2009, le recensement de la population aura lieu à GACOGNE. Il se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Vous aurez la visite de l'agent recenseur : Annick FERROT qui a déjà effectué ce travail en 2004. Elle est tenue au secret professionnel et vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Votre participation est essentielle, le recensement permet de mieux comprendre l'évolution de notre pays comme de notre commune. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Si vous habitez au moins six mois la Commune, vous pouvez choisir de vous faire recenser à GACOGNE. Les réponses seront confidentielles.

Nous vous remercions par avance de votre participation et du bon accueil que vous ferez à Mme FERROT.

Evolution démographique depuis 1962

1962	1968	1975	1982	1990	1999	2004	2006*
443	474	415	344	256	250	268	273

* 2006 : population légale 2006 estimée par l'INSEE d'après le recensement de 2004

Etat Civil

En 2009, nous n'avons pas eu de naissance mais nous avons été heureux de célébrer quatre mariages :

- le 21 juin : Arnaud PETIT et Ludivine BEAUQUEL (Le Bourg)
- le 5 juillet : Laurent PRADEILLES et Caroline NOUAL (Le Gravet)
- le 11 août : Nathalie BRUNO et Sébastien CHAPUT (Jailly)
- le 29 août : Laetitia MANGIAPAN et Benoît MENVIELLE (L'Huis Brochard)

Avec ces moments de joies, nous avons eu la tristesse de voir nous quitter :

- le 16 mai : Ernest GALLOIS (Lavault)
- le 20 juin : Christian VAN DE KAPELLE (Pert)
- le 21 août : Jacqueline PERROT de Lormes a été inhumée auprès de son époux dans le cimetière de GACOGNE.
- le 06 octobre : Michel AMIOT (La Porouse)
- le 17 novembre : Laurence ANDRE (102 ans - Le Mont)

Fleurissement

Prix du Jury Départemental :

Camille DEBEZE
Madeleine JEANGUYOT
Georges PAULET
Régine GUILLEMINOT

Bernard BOUCHE -PILLON
Martine CAMBIANICA
Elisabeth LANGLET
Régine BEAUDEQUIN

Prix des Vaux d'Yonne :

Jeannine CROUE
Jeannine GUILLEMINOT
Danielle MULLER

Michèle VERSTRAETE
Yvette BOURNAT
Commune de GACOGNE

Nous leur adressons nos félicitations mais aussi nos encouragements.

Le journal : Gâcogne 2009
La Place de l'Église
Le Comité des Fêtes

J'ai lu le texte suivant : « Il est prouvé que les manifestations festives sont très salutaires. Les statistiques montrent que les personnes qui participent le plus sont celles qui dépassent les limites d'âge.

Une noble aspiration pour le Comité des Fêtes. Nous avons l'intention d'organiser beaucoup de manifestations au cours de l'année 2009. Le Comité seul ou bien en collaboration avec la commune, l'école, l'auberge ou les personnes privées.

La place de l'église a souvent été photographiée dans l'histoire, avec ou sans l'ancien Sully. Pourquoi ne pas se rassembler fréquemment sur cette place dans un environnement convivial ?

2009

Nous voudrions vous inviter le 19 Avril, dans l'église, pour le concert annuel. Et quel magnifique concert ! C'est dommage que l'église soit utilisée une seule fois dans l'année pour un si agréable spectacle. (organisés par Mme Brigitte Thevenin en collaboration avec le Comité)

La Fête de la Musique arrivera à Gâcogne le 21 Juin, jour du solstice d'été, nuit païenne se référant à l'ancienne tradition des fêtes de la Saint-Jean. C'est le jour où l'on est tenté de vivre sa vie dans la rue pour rejoindre les chanteurs, musiciens professionnels et amateurs. Nous espérons pouvoir trouver beaucoup d'amateurs dans le village. Nous vous invitons à nous contacter si vous avez l'intention de faire de la musique ce jour là. Rock, jazz, chanson et musique traditionnelle, tout sera permis.

En 1898, il y avait déjà deux foires à Gâcogne.

En 2009, nous aurons le vide grenier le 4 Juillet, ainsi que le marché de Noël le 6 Décembre (organisés par Isabelle et Henrique Da Silva de l'auberge, avec la participation du Comité).

Comme dans l'histoire, les producteurs locaux pourront vendre leurs produits. Et à nouveau la place de l'église sera le centre de vie de la commune.

Le samedi 8 Août et le dimanche 9 Août, le Comité des Fêtes vous proposera comme d'habitude une autre fêtes sur la place de l'église : la fête patronale de la Saint-Laurent. Cette fête célèbre chaque année la consécration de l'église.

Déjà, au Moyen Age, la fête patronale était célébrée dans les lieux publics (place du village, auberge) Avec des jeux et des danses. Le cou de l'oie, ainsi que le mât de cocagne sont probablement des traditions médiévales.

En 2008, nous avons organisé une exposition de peintures dans la crypte de l'église. Nous souhaitons continuer avec une ou plusieurs expositions dans l'année 2009.

Ainsi, nous pensons avoir réalisé un calendrier fondé sur la tradition, mais aussi tourné vers l'avenir, avec de nouvelles idées.

Quand cela sera possible, nous espérons pouvoir organiser encore plus de manifestations, de marchés et d'expositions.

A l'initiative du Comité des fêtes et de l'artiste Neel Karstanje, Gâcogne devrait encore participer, avec l'assistance de l'Auberge, aux « Chemin des Artistes » en Octobre 2009 .

Notre équipe est modeste, mais ne manque ni d'enthousiasme, et encore moins de dynamisme.

Je suis heureuse que le journal municipal me donne la chance de vous inviter à nous rejoindre au sein du Comité.

L'équipe du Comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année et souhaite vous accueillir nombreux à l'occasion des prochaines fêtes.

Marja Spaanstra

RIFLES

AU PROFIT

DES ECOLES

15 NOVEMBRE

2009

Comité des fêtes de Gacogne

Calendrier des manifestations

2009

3 janvier : Galette des Rois à 16.30h

19 avril : Concert Eglise de Gacogne

26 avril : Concours de belote à 14h

21 juin : Fête de la Musique

4 juillet : Brocante Vide Grenier
(organisée par l'auberge)

8/9 août : Fête de la saint Laurent

10 octobre : Concours de Belote à 20h

31 octobre : Soirée Rapées

**15 novembre : Rifles au profit des
écoles**

**6 décembre : Arbre de Noël
Marché de Noël**
(organisée par l'auberge)

COMITÉ DES FÊTES DE GACOGNE

LE MONUMENT AUX MORTS

Différentes étapes de son édification

A l'issue de la Grande Guerre 1914-1918, comme toutes les communes de France, Gâcogne avait à cœur d'honorer la mémoire de ses soldats morts pour la patrie. Voici les conditions dans lesquelles fut édifié son monument aux morts.

. Le 20 Août 1920, le Préfet de la Nièvre, G. Bernard, rédige une circulaire informant les communes des conditions dans lesquelles des subventions leur seront accordées par l'Etat pour les aider à l'érection de monuments aux morts de la Grande Guerre et à établir les barèmes qui doivent servir au calcul de ces subventions.

Les barèmes se calculent en comparant le nombre de combattants nés ou résidant dans la commune, morts pour la Patrie au nombre d'habitants de la commune déterminé par le recensement de 1911 et en raison inverse de la valeur du centime communal démographique de l'année où la subvention est accordée.

Le Préfet invite les maires à lui communiquer :

- 1) le nombre de combattants nés ou résidant dans la commune, morts pour la France durant la Grande Guerre ;
- 2) le montant du crédit inscrit au budget communal pour l'érection du monument.

. Le 22 Août 1920, délibération du Conseil Municipal de Gâcogne sous la présidence de son maire, M. Louis Petit : Le conseil désigne M. Vincent, Agent Voyer Cantonal à Corbigny, en qualité d'architecte des travaux d'érection du monument à élever en souvenir des soldats, enfants de Gâcogne, « Morts pour la France ».

. Le 21 Septembre 1920, M. le Préfet de la Nièvre informe le maire de Gâcogne que sa demande d'attribution de trophées de guerre, à savoir, 4 à 6 obus de 270 ou de 220 va être transmise au Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances. Il joint à sa lettre un tableau faisant connaître, pour chaque calibre, le poids d'un obus, ainsi que le coût par tonne des frais de transport par chemin de fer. Ces obus arriveraient à la gare de Nevers venant soit de Lyon, soit de Paris et devraient ensuite être acheminés jusqu'à Gâcogne. Le transport de ces trophées serait, en totalité, à la charge de la Commune.

Le 11 Février 1921, M. Vincent, Agent Voyer, fixe rendez-vous à M. le Maire pour lui présenter le projet de dossier du monument commémoratif. Le 15 Février 1921, le devis définitif est établi par M. Vincent, lequel devis est approuvé par la Préfecture le 18 Février 1921. Voici les grandes lignes de ce devis établi avec soins :

Devis descriptif pour l'édification sur la place de l'église d'un monument commémoratif à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918

. Ce monument sera réalisé entièrement en granit taillé fin provenant de l'une des carrières : Dun-les Places, Montreuillon ou bien La Roche en Brénil (Côte-d'Or).

. Il est composé de deux semelles, d'un socle en trois parties, d'un couronnement composé de deux tablettes supportant un fût en forme de tronc de pyramide à bases carrées de 2,08 m de hauteur, surmonté d'une pyramide de 0,12 m de hauteur.

. La dédicace « *Gâcogne à ses enfants morts pour la France* » et les dates « *1914-1918* » seront gravées sur la face du socle ; Les noms des soldats morts pour la France seront gravés sur deux plaques de marbre blanc fixées sur les faces latérales de ce même socle.

. Le montant général de la dépense est évalué à 9 975 F.

. Les travaux devront être exécutés dans un délai de 8 mois.

. La réception définitive aura lieu dans les 15 jours après l'achèvement des travaux. Le paiement de toutes les sommes dues à l'entrepreneur devra intervenir dans le mois qui suivra cet achèvement.

. La commune se chargera d'acquiescer directement les croix de guerre, la palme en bronze et la grille en fer forgé servant d'entourage au monument.

Une souscription publique est lancée, à laquelle participe l'ensemble des administrés, pour l'élévation de ce monument. Elle rapportera 1 742,15 F.

Le 24 Juillet 1921, La Sous-Préfecture de Clamecy questionne la commune sur :

. Le nombre des combattants de Gâcogne morts pour la France. Réponse : 43

. Le nombre d'habitants de la commune . « 796

. Valeur du centime communal démographique « 50,59

. Le 1^{er} Mars 1922, eut lieu la signature du contrat de gré à gré entre M. Bertholini, Entrepreneur à la Roche en Brénil et M. Petit, maire de Gâcogne. Montant du marché : 6 942 F comprenant : la fourniture, le transport et la

pose du monument et des bordures, ainsi que la gravure des dédicaces et des dates, selon les conditions édictées au devis et dessins dressés le 15 Février 1921 par M. Vincent. Délai : 8 mois à dater de l'approbation du marché par le Préfet qui eu lieu le 5 Avril 1922.

. Le 5 Mars 1922, une délibération du Conseil Municipal de Gâcogne, sous la présidence de M. Louis Petit, maire, approuve le marché de gré à gré entre M. Bertholini, tailleur de pierres à La Roche en Brénil et la commune, pour l'édification du monument aux morts, conformément au devis du 15 Février 1921, établi par M. Vincent, Agent Voyer Communal à Corbigny et signé pour accord par M. le Préfet, le 18 Novembre 1921. La dépense sera imputée à l'article 11 du budget additionnel. L'entrepreneur est dispensé de verser un cautionnement.

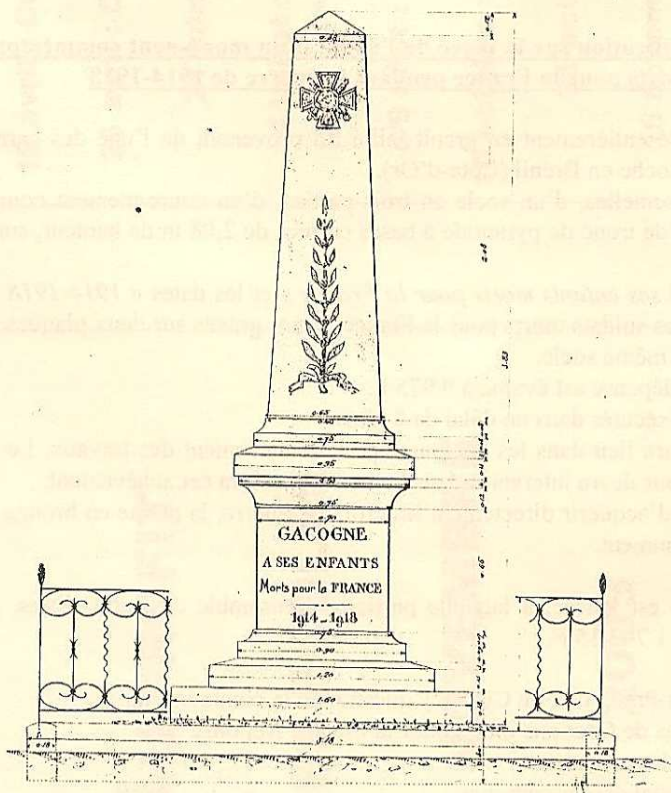
. Le 31 Mars 1922, le Directeur de Cabinet du Ministère du Commerce et l'Industrie de la Liquidation des Stocks, consent à la commune de Gâcogne la cession gratuite de 6 obus de 270 à prendre à l'entrepôt de réserve générale de munitions de Chemilly (Yonne). Les frais de manutention et de transport seront à la charge de la commune. Ces obus seront placés autour du monument.

Les travaux s'achèveront en Novembre 1922. Toutefois, avec les frais supplémentaires occasionnés par le terrassement, le transport et la pose des six obus, l'achat d'une double palme et d'une croix de guerre, et la grille d'entourage au maréchal ferrant de la commune, M. Jean BONNEAU, le coût total du monument s'élève en 1923 à 9.989 F.

. Le 1^{er} Octobre 1923, le Ministère des Pensions, Service des Sépultures Militaires rappelle que la Loi du 25 Octobre 1919 a ordonné le dépôt au Panthéon de registres contenant les noms des militaires Morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918. Cette loi a également prévu la remise à chaque commune de France d'un « LIVRE D'OR » sur lequel seront inscrits les noms des militaires morts pour la France à conditions que ceux-ci soit nés dans la commune ou bien qu'ils y résidaient à la mobilisation. En même temps, le Ministère des Pensions envoie à chaque maire, afin qu'il puisse la vérifier, la liste des soldats de sa commune morts au cours de la guerre, c'est-à-dire entre le 2 Août 1914 et le 24 Octobre 1919. Le nombre de victimes inscrites sur le monument sera de 43 morts au cours de la guerre de 1914-1918 auxquels s'ajoutent ceux de la Seconde Guerre Mondiale de 1939-1945 au nombre de 9.

C'est le 1^{er} Novembre 1924, jour de Toussaint que le monument est inauguré. Il a été rapporté que le mauvais temps et la pluie n'ont pas empêché une foule immense d'assister à la cérémonie.

Camille Debèze



Vue de face

avec amorces de l'entourage en fer forgé